



Le 10 août 2023

Pour publication immédiate

## QUÉBECOR INC. ANNONCE SES RÉSULTATS CONSOLIDÉS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE 2023

Montréal (Québec) – Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») communique aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le deuxième trimestre 2023. Québecor consolide les résultats financiers de sa filiale Québecor Média inc. (« Québecor Média ») qu'elle détient en propriété exclusive.

### Faits saillants du deuxième trimestre 2023

- Au deuxième trimestre 2023, dans le contexte de l'acquisition de Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») le 3 avril 2023, Québecor a enregistré des revenus de 1,40 G\$, en hausse de 283,3 M\$ (25,4 %), un BAIIA ajusté<sup>1</sup> de 605,2 M\$, en hausse de 113,8 M\$ (23,2 %) et des flux de trésorerie d'exploitation ajustés<sup>2</sup> de 455,3 M\$, en hausse de 94,3 M\$ (26,1 %) par rapport à la même période de 2022.
- Le secteur Télécommunications a affiché des hausses de 288,6 M\$ (31,6 %) de ses revenus, de 120,1 M\$ (24,6 %) de son BAIIA ajusté et de 92,3 M\$ (25,0 %) de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés, reflétant, entre autres, la contribution de l'acquisition de Freedom.
- Progression des revenus du secteur Télécommunications en services et équipements mobiles (275,9 M\$ ou 104,2 %), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom et par la croissance des revenus de Vidéotron ltée (« Vidéotron »), et progression des revenus en accès Internet (17,0 M\$ ou 5,6 %).
- Au cours du trimestre, dans le cours normal des affaires, les unités génératrices de revenus (« UGR »)<sup>3</sup> ont augmenté de 24 600 (0,4 %), dont une hausse de 49 100 lignes (2,8 %) en téléphonie mobile et de 5 300 clients (0,3 %) aux services d'accès Internet.
- À la suite de l'acquisition de Freedom, le secteur Télécommunications compte maintenant 3 610 100 lignes en téléphonie mobile et 1 716 800 clients aux services d'accès Internet.
- Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») a enregistré une baisse de ses revenus de 8,7 M\$ (-5,9 %) et un BAIIA ajusté négatif de 3,8 M\$, soit une variation défavorable de 7,1 M\$ comparativement au deuxième trimestre 2022.
- Le secteur Sports et divertissement a affiché une hausse de 3,8 M\$ (8,4 %) de ses revenus et un écart défavorable de 1,7 M\$ de son BAIIA ajusté au deuxième trimestre 2023.
- Bénéfice net consolidé attribuable aux actionnaires de Québecor de 174,1 M\$ (0,75 \$ par action de base), en hausse de 16,7 M\$ (0,09 \$ par action de base) ou 10,6 %.
- Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies<sup>4</sup> de 182,3 M\$ (0,79 \$ par action de base), en hausse de 20,6 M\$ (0,11 \$ par action de base) ou 12,7 %.
- Vidéotron a acquis Freedom auprès de Shaw Communications Inc. (« Shaw ») le 3 avril 2023. Vidéotron a payé 2,07 G\$ en espèces, déduction faite des espèces acquises de 103,2 M\$. Dans le cadre de cette transaction, Vidéotron a assumé certains passifs, principalement des obligations locatives. La considération payée est assujettie à certains ajustements postérieurs à la clôture. L'acquisition inclut toute la clientèle des services sans fil et Internet de Freedom ainsi que l'infrastructure, le spectre et les points de vente qui lui appartiennent. Elle comprend également un engagement à long terme de Shaw et de Rogers Communications Inc. (« Rogers ») visant à fournir à Vidéotron des services de transport (notamment par l'intermédiaire du

<sup>1</sup> Voir « Définitions – BAIIA ajusté ».

<sup>2</sup> Voir « Définitions – Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ».

<sup>3</sup> Voir « Définitions – Indicateur clé de rendement ».

<sup>4</sup> Voir « Définitions – Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies ».

réseau de raccordement et du réseau dorsal), des services d'itinérance et des services d'Internet de gros. Grâce à l'acquisition de Freedom, Vidéotron a pénétré les marchés des télécommunications de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et a renforcé sa position sur le marché ontarien.

- Vidéotron a conclu, le 3 avril 2023, une nouvelle facilité de crédit à terme garantie de 2,10 G\$, avec un syndicat d'institutions financières, pour financer l'acquisition de Freedom. La facilité de crédit à terme est composée de trois tranches de montants identiques échéant respectivement en octobre 2024, avril 2026 et avril 2027, et porte intérêt à des taux flottants. Le 10 avril 2023, Vidéotron a conclu une entente de swap de taux d'intérêt flottant contre fixe en lien avec la tranche de 700,0 M\$ échéant en avril 2027, fixant le taux d'intérêt à 5,203 % basé sur le ratio d'endettement de Vidéotron applicable à ce moment.

#### **Déclarations de Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor :**

« L'acquisition de Freedom en avril 2023 a véritablement positionné Québecor à titre de quatrième grand fournisseur national de service sans fil au Canada. Notre réseau de service mobile permet dorénavant de rejoindre près de 70 % de la population canadienne et nos activités en tant qu'exploitant de réseau mobile virtuel (« ERMV ») permettront d'accroître cette couverture. En l'espace d'à peine quatre mois, nous avons réussi à faire baisser les prix des services de télécommunications à l'échelle du pays par le biais d'une concurrence accrue ainsi qu'à concrétiser la majorité des engagements pris envers la population canadienne et Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE Canada »).

En bonifiant rapidement notre offre de produits et de services, tout en réalisant des améliorations importantes sur le réseau sans fil de Freedom, c'est avec grande fierté que nous avons annoncé, en date du 27 juillet 2023, le dévoilement d'une gamme de forfaits sans fil à tarif ultra concurrentiel dotée d'une véritable couverture nationale. Désormais soutenue par un réseau 5G de premier plan, cette nouvelle offre bonifie l'expérience client en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Il est important de souligner également la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), rendue le 24 juillet 2023, qui confirme les tarifs proposés par Québecor pour accéder au réseau de Rogers en tant qu'ERMV et qui nous permettra d'offrir des forfaits abordables et accessibles dans un plus grand nombre de régions canadiennes.

Propulsée par la réalisation de la transaction de Freedom, Québecor a généré une performance financière exceptionnelle au cours du deuxième trimestre 2023 avec des hausses de 25,4 % des revenus, de 23,2 % du BAIIA ajusté et de 26,1 % des flux de trésorerie d'exploitation ajustés. Le secteur des Télécommunications a généré, quant à lui, des augmentations de 31,6 % de ses revenus, de 24,6 % de son BAIIA ajusté et de 25,0 % de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés, atteignant, dans ce dernier cas, 461,7 M\$.

Notre secteur Télécommunications a continué d'accroître le nombre de ses clients au cours des douze derniers mois, grâce à l'éventail de forfaits en place, comme en témoignent les hausses de 124 700 lignes (7,5 %) en téléphonie mobile et de 38 100 clients (2,4 %) aux services d'accès Internet.

Forts de 3 610 100 lignes en téléphonie mobile et 1 716 800 clients aux services d'accès Internet à l'échelle nationale, nous avons mis en œuvre notre plan de développement afin d'augmenter nos parts de marché et d'accroître notre rentabilité. Nos flux de trésorerie importants nous permettront également de continuer d'investir dans nos réseaux et de bonifier les services en ligne pour nos clients en s'appuyant sur les forces complémentaires et les succès de nos différentes marques, Vidéotron, Freedom et Fizz.

Pour sa part, Groupe TVA a continué de subir les contrecoups d'une baisse de rentabilité touchant l'ensemble de ses activités ainsi que les différentes industries au sein desquelles Groupe TVA évolue, comme l'illustre l'écart défavorable de 7,1 M\$ du BAIIA ajusté. La mise en place du plan de restructuration, annoncé le 16 février 2023, n'a pas encore engendré des économies suffisantes pour contrer les incidences importantes d'un marché publicitaire en baisse, qui, à titre de rappel, constitue la seule source de revenus de la télévision généraliste, et de l'absence de productions étrangères dans les services cinématographiques et audiovisuels. Hélas, il serait illusoire de croire que la situation s'améliorera à court ou à moyen terme, comme en fait foi toute l'industrie de la radiodiffusion nord-américaine. En fait, seule Radio Canada n'est pas assujettie aux impératifs de rentabilité qui nous obligeront à devoir continuer de prendre des décisions difficiles pour assurer la pérennité de l'entreprise.

Malgré ce contexte difficile, nous avons poursuivi nos investissements en matière de contenu afin de protéger nos parts de marché, tant pour le Réseau TVA que pour les chaînes spécialisées. Les parts de marché de Groupe TVA ont ainsi atteint 42,7 parts, soit une hausse de 0,4 part par rapport à la période correspondante de 2022. Le Réseau TVA a par ailleurs diffusé quatre des cinq émissions les plus regardées au Québec. Afin de pouvoir continuer d'investir au chapitre de la programmation et de l'information, il est toutefois essentiel de mettre rapidement en place un cadre législatif et réglementaire régissant les géants du web et exigeant une contribution financière au système de radiodiffusion canadien. Il est également impératif de retirer la publicité sur toutes les plateformes de Radio-Canada puisque le diffuseur public rivalise de façon déloyale avec les diffuseurs privés en faisant la course aux cotes d'écoute et aux revenus publicitaires, et ce, malgré qu'il bénéficie de sommes colossales de l'État pour s'acquitter de son mandat.

Au cours des derniers mois, nous avons clairement démontré notre grande capacité d'exécution ainsi que notre volonté de réaliser nos ambitions visant à favoriser une saine concurrence dans le marché du service sans fil, au bénéfice de l'ensemble des

consommatrices et des consommateurs canadiens. Forts de notre solide feuille de route et d'une situation financière robuste, nous sommes plus que jamais engagés envers notre stratégie de croissance à l'échelle canadienne et notre objectif de création de valeur à long terme pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Nous sommes confiants en l'avenir en raison de notre agilité et de notre rigueur, comme le démontrent nos coûts d'exploitation les plus bas de l'industrie des télécoms au Canada. Et nous ne saurions passer sous silence que, malgré l'acquisition de Freedom effectuée sans émission de capital, Québecor conserve un ratio d'endettement parmi les plus bas de l'industrie. »

### **Mesures non normalisées selon les IFRS**

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement, dont l'UGR. À compter du premier trimestre 2023, la Société a choisi d'exclure de ses UGR les clients aux services de vidéo sur demande par abonnement et les clients de fournisseurs d'accès Internet de tierces parties, puisque ces indicateurs sont peu représentatifs aux fins de l'évaluation de la performance de la Société. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et de l'indicateur clé de rendement utilisés par la Société, dans ce communiqué, sont présentées dans la section « Définitions ».

## Tableaux financiers

**Tableau 1**

**Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan**

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>Résultats</b>				
Revenus :				
Télécommunications	1 201,2	\$ 912,6	\$ 2 126,2	\$ 1 816,0
Média	180,3	188,1	351,1	369,9
Sports et divertissement	48,8	45,0	97,3	79,1
Intersectoriels	(31,8)	(30,5)	(60,5)	(61,8)
	<b>1 398,5</b>	<b>1 115,2</b>	<b>2 514,1</b>	<b>2 203,2</b>
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	607,6	487,5	1 081,8	947,5
Média	(0,5)	4,1	(26,9)	(7,8)
Sports et divertissement	3,0	4,7	6,4	4,6
Siège social	(4,9)	(4,9)	(13,3)	(10,8)
	<b>605,2</b>	<b>491,4</b>	<b>1 048,0</b>	<b>933,5</b>
Amortissement	(250,6)	(191,6)	(439,1)	(386,3)
Frais financiers	(113,7)	(82,0)	(191,6)	(159,5)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	1,6	(2,1)	(9,7)	(9,4)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(13,3)	(3,5)	(18,9)	(4,4)
Impôts sur le bénéfice	(57,9)	(55,9)	(103,9)	(100,5)
<b>Bénéfice net</b>	<b>171,3</b>	<b>\$ 156,3</b>	<b>\$ 284,8</b>	<b>\$ 273,4</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	174,1	157,4	295,0	278,8
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	182,3	161,7	318,3	290,4
Par action de base :				
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,75	0,66	1,28	1,17
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	0,79	0,68	1,38	1,22

Tableau 1 (suite)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels :</b>				
Télécommunications	145,9	\$ 118,1	\$ 240,6	\$ 233,5
Média	2,2	10,9	3,2	20,1
Sports et divertissement	1,7	0,8	2,6	1,6
Siège social	0,1	0,6	0,3	1,2
	149,9	130,4	246,7	256,4
<b>Acquisition de licences de spectre</b>	-	-	9,9	-
<b>Flux de trésorerie :</b>				
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :				
Télécommunications	461,7	369,4	841,2	714,0
Média	(2,7)	(6,8)	(30,1)	(27,9)
Sports et divertissement	1,3	3,9	3,8	3,0
Siège social	(5,0)	(5,5)	(13,6)	(12,0)
	455,3	361,0	801,3	677,1
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies <sup>1</sup>	222,9	117,8	369,9	221,8
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	358,4	241,7	630,3	469,4
			<b>30 juin 2023</b>	<b>31 déc. 2022</b>
<b>Bilan</b>				
Espèces et quasi-espèces			26,8	\$ 6,6
Fonds de roulement			(431,1)	(724,7)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés			124,0	520,3
Actif total			12 635,3	10 625,3
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)			8 005,4	6 517,7
Obligations locatives (court et long terme)			400,3	186,2
Débiteures convertibles, y compris les dérivés incorporés			169,7	160,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			1 527,7	1 357,3
Capitaux propres			1 643,5	1 483,5
<b>Ratio d'endettement net consolidé<sup>2</sup></b>			<b>3,52x</b>	<b>3,20x</b>

<sup>1</sup> Voir « Définitions – Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ».

<sup>2</sup> Voir « Définitions – Ratio d'endettement net consolidé ».

## Comparaison des deuxièmes trimestres 2023 et 2022

**Revenus** de 1,40 G\$, en hausse de 283,3 M\$ (25,4 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (288,6 M\$ ou 31,6 % des revenus du secteur), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom et par les croissances dans les services et équipements mobiles et les services Internet, et Sports et divertissement (3,8 M\$ ou 8,4 %).
- Diminution dans le secteur Média (7,8 M\$ ou -4,1 %).

**BAIIA ajusté** de 605,2 M\$, en hausse de 113,8 M\$ (23,2 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (120,1 M\$ ou 24,6 % du BAIIA ajusté du secteur), qui inclut la contribution de Freedom.
- Écart défavorable dans le secteur Média (4,6 M\$) et baisse dans le secteur Sports et divertissement (1,7 M\$ ou -36,2 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 1,4 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2023, par rapport à la même période de 2022.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 174,1 M\$ (0,75 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2023, contre 157,4 M\$ (0,66 \$ par action de base) à la même période de 2022, soit une hausse de 16,7 M\$ (0,09 \$ par action de base).

- Les écarts favorables s'expliquent essentiellement par :
  - la hausse de 113,8 M\$ du BAIIA ajusté ;
  - l'écart favorable de 3,7 M\$ lié aux gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 3,8 M\$ sans incidence fiscale.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
  - la hausse de 59,0 M\$ des frais d'amortissement ;
  - l'augmentation de 31,7 M\$ liée aux frais financiers ;
  - l'écart défavorable de 9,8 M\$ lié à la restructuration, aux frais d'acquisition et autres.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 182,3 M\$ (0,79 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2023, contre 161,7 M\$ (0,68 \$ par action de base) à la même période de 2022, soit une hausse de 20,6 M\$ (0,11 \$ par action de base) ou 12,7 %.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 455,3 M\$, en hausse de 94,3 M\$ (26,1 %), expliquée surtout par l'augmentation de 113,8 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 19,7 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 358,4 M\$, en hausse de 116,7 M\$ (48,3 %), expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté, par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la baisse des impôts exigibles, contrebalancés en partie par la hausse de la portion monétaire des frais financiers et par l'écart défavorable de la portion monétaire liée à la restructuration, aux frais d'acquisition et autres.

## Comparaison des premiers semestres 2023 et 2022

**Revenus** de 2,51 G\$, en hausse de 310,9 M\$ (14,1 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (310,2 M\$ ou 17,1 % des revenus du secteur), expliquée par l'impact de l'acquisition de Freedom et par les croissances dans les services et équipements mobiles et les services d'accès Internet, et Sports et divertissement (18,2 M\$ ou 23,0 %).
- Diminution dans le secteur Média (18,8 M\$ ou -5,1 %).

**BAIIA ajusté** de 1,05 G\$, en hausse de 114,5 M\$ (12,3 %).

- Hausse dans les secteurs Télécommunications (134,3 M\$ ou 14,2 % du BAIIA ajusté du secteur), qui inclut la contribution de Freedom, et Sports et divertissement (1,8 M\$ ou 39,1 %).

- Diminution dans le secteur Média (19,1 M\$) et écart défavorable au siège social (2,5 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart défavorable de 5,0 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier semestre 2023, par rapport à la même période de 2022.

**Bénéfice net attribuable aux actionnaires** de 295,0 M\$ (1,28 \$ par action de base) au premier semestre 2023, contre 278,8 M\$ (1,17 \$ par action de base) à la même période de 2022, soit une hausse de 16,2 M\$ (0,11 \$ par action de base).

- L'écart favorable s'explique essentiellement par :
  - la hausse de 114,5 M\$ du BAIIA ajusté.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
  - la hausse de 52,8 M\$ des frais d'amortissement;
  - l'augmentation de 32,1 M\$ liée aux frais financiers;
  - l'écart défavorable de 14,5 M\$ lié à la restructuration, aux frais d'acquisition et autres.

**Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies** de 318,3 M\$ (1,38 \$ par action de base) au premier semestre 2023, contre 290,4 M\$ (1,22 \$ par action de base) à la même période de 2022, soit une hausse de 27,9 M\$ (0,16 \$ par action de base) ou 9,6 %.

**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés** de 801,3 M\$, en hausse de 124,2 M\$ (18,3 %), expliquée surtout par l'augmentation de 114,5 M\$ du BAIIA ajusté et la baisse de 25,0 M\$ des acquisitions d'immobilisations, contrebalancées en partie par la hausse de 15,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels.

**Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation** de 630,3 M\$, en hausse de 160,9 M\$ (34,3 %), expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté, par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la baisse des impôts exigibles, contrebalancés en partie par la hausse de la portion monétaire des frais financiers et par l'écart défavorable de la portion monétaire liée à la restructuration, les frais d'acquisition et autres.

## Opérations de financement

- Le 28 juin 2023, Groupe TVA a procédé à la clôture d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de 20,0 M\$ remboursable sur demande. À la même date, Groupe TVA a mis fin à sa facilité de crédit renouvelable garantie d'un montant de 75,0 M\$.
- Le 3 avril 2023, Vidéotron a conclu une nouvelle facilité de crédit à terme garantie de 2,10 G\$, avec un syndicat d'institutions financières, pour financer l'acquisition de Freedom. La facilité de crédit à terme est composée de trois tranches de montants identiques échéant respectivement en octobre 2024, avril 2026 et avril 2027, et porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au Secured Overnight Financing Rate (SOFR), au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de Vidéotron. Le 10 avril 2023, Vidéotron a conclu une entente de swap de taux d'intérêt flottant contre fixe en lien avec la tranche de 700,0 M\$ échéant en avril 2027, fixant le taux d'intérêt à 5,203 % basé sur le ratio d'endettement, alors applicable, de Vidéotron. L'entente de swap est entrée en vigueur le 4 mai 2023 et vient à échéance le 3 avril 2027.

## Programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités

Le 9 août 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie B émises et en circulation en date du 1<sup>er</sup> août 2023. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2023 et le 14 août 2024, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées. En date du 1<sup>er</sup> août 2023, 76 970 888 actions catégorie A et 153 965 202 actions catégorie B étaient émises et en circulation.

La moyenne quotidienne des opérations sur les actions catégorie A et les actions catégorie B de la Société entre le 1<sup>er</sup> février 2023 et le 31 juillet 2023 sur la Bourse de Toronto a été de 4 244 actions catégorie A et de 539 941 actions catégorie B. Par conséquent, la

Société pourra racheter un maximum de 1 061 actions catégorie A et de 134 985 actions catégorie B au cours d'un même jour de Bourse aux termes de son programme de rachat.

La Société est d'avis que le rachat des actions en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités est dans le meilleur intérêt de la Société et de ses actionnaires.

La Société annonce également qu'elle conclura le ou vers le 11 août 2023 une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il entrera en vigueur le 15 août 2023 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Entre les 15 août 2022 et 1<sup>er</sup> août 2023, des 1 000 000 actions catégorie A et 6 000 000 actions catégorie B qu'elle était autorisée à racheter dans le cadre du précédent programme de rachat dans le cours normal des activités, la Société n'a racheté aucune action catégorie A, et a racheté 2 668 500 actions catégorie B au prix moyen pondéré de 27,35904 \$ par action au moyen de transactions sur le marché libre, par l'entremise de la Bourse de Toronto et de systèmes de négociation parallèles au Canada.

Au premier semestre 2023, aucune action catégorie A ni catégorie B n'a été rachetée et annulée par la Société (4 202 951 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 123,1 M\$ au premier semestre 2022).

### **Dividendes déclarés**

Le 9 août 2023, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,30 \$ par action sur les actions catégorie A et actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 19 septembre 2023 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 25 août 2023. Ce dividende est désigné à titre de dividende déterminé conformément au paragraphe 89(14) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et à son équivalent provincial.

### **Débetures convertibles**

Conformément aux modalités de l'acte de fiducie régissant les débetures convertibles, le dividende trimestriel déclaré le 10 mai 2023 sur les actions catégorie B de Québecor a déclenché un ajustement du prix plancher et du prix plafond alors en vigueur. Ainsi, à compter du 25 mai 2023, les caractéristiques de conversion des débetures convertibles sont assujetties à un prix plancher ajusté d'environ 24,25 \$ par action (soit un nombre maximum d'environ 6 184 391 actions catégorie B correspondant à un ratio de 150,0 M\$ sur le prix plancher ajusté) et à un prix plafond ajusté d'environ 30,32 \$ par action (soit un nombre minimum d'environ 4 947 513 actions catégorie B correspondant à un ratio de 150,0 M\$ sur le prix plafond ajusté).

### **Enchères de spectre dans les bandes de 600 MHz, de 3 500 MHz et de 3 800 MHz**

En juillet 2023, Vidéotron a conclu de nouvelles facilités de crédit sur demande non garanties, selon lesquelles des lettres de crédit ont été émises et déposées auprès d'ISDE Canada sous forme d'un dépôt pré-enchère à l'égard de sa demande de participation aux enchères du spectre de la bande de 3 800 MHz. Le dépôt de ces lettres de crédit n'a pas eu pour effet de réduire les liquidités nettes disponibles en vertu des facilités de crédit actuelles de la Société. Par ailleurs, conformément aux règles de confidentialité publiées par ISDE Canada en matière de communication durant le processus d'enchères, il est strictement interdit pour la Société de communiquer le montant de ces lettres de crédit, lesquelles peuvent être retirées par Vidéotron en tout temps avant le début des enchères.

Le 26 janvier 2023, Québecor a annoncé un investissement de 9,9 M\$ par Vidéotron pour l'acquisition de nouvelles licences de spectre au Manitoba, dans la bande de 600 MHz, et au Québec, dans la bande de 3 500 MHz. L'acquisition a été réalisée au terme de la mise aux enchères de licences de spectre restantes qui s'est conclue le 25 janvier 2023 avec l'annonce par ISDE Canada des soumissionnaires provisoirement retenus. Vidéotron accroît ainsi sa capacité de desserte sans fil et continue de paver la voie à l'expansion de ses infrastructures sans fil à l'extérieur du Québec.



## **Acquisition de Freedom**

Grâce à l'acquisition de Freedom, Vidéotron a pénétré les marchés des télécommunications de la Colombie-Britannique et de l'Alberta et a renforcé sa position sur le marché ontarien. Cette expansion des activités sans fil de Vidéotron, à l'extérieur de sa traditionnelle présence au Québec, a bonifié la diversification géographique de l'entreprise avec, au 30 juin 2023, environ 45 % des abonnés mobiles au Québec, 40 % en Ontario et 15 % dans l'Ouest canadien.

À la suite de la transaction, le nombre de Canadiens rejoints par les réseaux mobiles de Vidéotron est passé de 7,5 millions (ou 20 % de la population canadienne) à plus de 26 millions ou (70 % de la population canadienne), augmentant ainsi considérablement son marché cible. En outre, pénétrer de nouveaux marchés en tant qu'exploitant de réseau mobile virtuel (ERMV) permettra à Vidéotron d'améliorer encore plus sa portée et d'offrir ses services concurrentiels à encore plus d'utilisateurs potentiels.

Les marchés maintenant accessibles sont caractérisés par la présence importante de trois entreprises de services mobiles bien établies, offrant une gamme complète de services de télécommunication et s'appuyant sur des réseaux filaires et sans fil ayant une empreinte nationale. Ces entreprises de services mobiles, y compris deux entreprises de services locaux titulaires (« ESLT ») et une entreprise de distribution de radiodiffusion (« EDR »), comptent sur un long historique d'opération et détiennent un large éventail de licences de spectre ainsi que des ressources opérationnelles et financières considérables. L'acquisition de Freedom par Vidéotron favorise la création d'un environnement plus concurrentiel dans le domaine de la téléphonie mobile dans les marchés où Freedom opère. Depuis la clôture de l'acquisition de Freedom, des améliorations significatives ont été apportées à l'offre, aux plans et au réseau de Freedom pour améliorer l'expérience client. Ces améliorations comprennent l'introduction de services 5G, des transferts transparents et une itinérance gratuite à l'échelle nationale. À l'avenir, Vidéotron a l'intention d'apporter de nouvelles améliorations à l'offre Freedom, notamment en introduisant des offres groupées multiservices attrayantes et en améliorant l'expérience en ligne pour les utilisateurs.

Avant l'acquisition par Vidéotron, les clients de Freedom n'avaient pas encore accès aux services 5G. Afin de pouvoir offrir une véritable expérience 5G, Freedom avait besoin d'une plus grande bande passante dans les fréquences médianes, comme la bande 3500 MHz, dont elle ne disposait pas. À la clôture de l'acquisition, Vidéotron a pu déployer rapidement les licences de spectre de 3500 MHz qu'elle avait acquises en 2021, afin de mettre à niveau l'infrastructure de Freedom et d'offrir le service 5G à plus de 12 millions de Canadiens dans les régions métropolitaines de Toronto, Vancouver, Calgary et Edmonton ainsi que dans certaines villes de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Au fil du temps, Freedom continuera de déployer le 5G sur d'autres marchés. De plus, dans le cadre de la transaction, Vidéotron a acquis plus de 90 MHz de spectre (et jusqu'à 135 MHz dans certaines régions) dans les principaux marchés de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, comprenant du spectre dans les bandes 600 MHz, 700 MHz, AWS-1, AWS-3 et 2500 MHz.

La Société anticipe que des investissements importants et récurrents seront requis dans le nouveau marché canadien, notamment pour acquérir potentiellement de nouvelles licences de spectre afin de déployer les technologies les plus récentes, pour l'expansion et l'entretien des réseaux de téléphonie mobile nouvellement acquis, pour favoriser le lancement et la pénétration de nouveaux services, et pour rivaliser de façon efficace avec les ESLT et autres concurrents actuels ou éventuels présents dans ces marchés.

## **Information financière détaillée**

Pour une analyse détaillée des résultats du deuxième trimestre 2023 de Québecor, le lecteur peut consulter le rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés résumés de Québecor disponibles sur son site à l'adresse <[www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers](http://www.quebecor.com/fr/investisseurs/documents-financiers)> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <[www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)>.

## **Téléconférence des investisseurs et diffusion sur Internet**

Le 10 août 2023, à 11 h (HAE), aura lieu une téléconférence sur les résultats de Québecor pour le deuxième trimestre 2023, avec une période de questions réservée aux analystes financiers. On peut y accéder en composant le 1 877 293-8052, code d'accès pour les participants 56951#. La téléconférence sera diffusée en direct sur le site Internet de Québecor à l'adresse <[www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee](http://www.quebecor.com/fr/investisseurs/conferences-et-assemblee)>. Il y a lieu de s'assurer de disposer d'un logiciel adéquat avant d'écouter la téléconférence. L'adresse Internet indiquée ci-dessus comprend des directives ainsi qu'un lien direct pour le téléchargement gratuit du logiciel choisi. Ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister à cette conférence téléphonique pourront avoir accès à une version enregistrée (en anglais seulement) en composant le 1 877 293-8133, code d'accès 56951# et code d'accès de l'enregistrement 0113645#. Cette version enregistrée sera disponible jusqu'au 11 novembre 2023.

## Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent communiqué de presse qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de Québecor dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figurent la saisonnalité (y compris les fluctuations saisonnières des commandes de clients), les risques d'exploitation (y compris la variation de la demande des clients pour les produits de Québecor et des prix des produits et services offerts par les concurrents), les nouveaux concurrents et la capacité à fidéliser les clients actuels de Québecor et à en attirer de nouveaux, la capacité de Québecor à pénétrer de nouveaux marchés hautement concurrentiels et l'exactitude des estimations de la taille des marchés potentiels, les risques liés à la fragmentation du marché de la publicité, les risques liés aux couvertures d'assurances, les risques associés à l'investissement en capital (y compris les risques liés au développement technologique, à la disponibilité et aux bris des équipements), les risques environnementaux, les risques liés à la cybersécurité et au maintien de la protection des renseignements personnels, les risques liés aux interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseaux, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou d'autres crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays, les risques liés aux mesures d'urgence mises en œuvre par divers gouvernements, les risques associés aux conventions collectives, le risque de crédit, les risques financiers, les risques liés à l'endettement, les risques de fluctuation de taux d'intérêt, les risques de change, les risques associés aux lois et à la réglementation gouvernementale, les risques liés aux changements dans la législation fiscale et la fluctuation générale de la conjoncture politique et économique.

S'ajoutant à ces risques, les risques liés à l'acquisition de Freedom, y compris la capacité de Québecor à intégrer avec succès les activités de Freedom à la suite de l'acquisition et à réaliser les synergies, et les risques liés aux passifs ou coûts potentiels non connus associés à l'acquisition de Freedom. De même, les avantages et les effets prévus de l'acquisition de Freedom pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus ou ne pas se concrétiser du tout et les coûts d'opérations et investissements requis dans le futur pourraient être différents de ce qui est prévu. De plus, le dénouement de litiges ou d'autres procédures réglementaires associés à l'acquisition de Freedom pourraient entraîner des changements dans les paramètres de la transaction. Enfin, les impacts des investissements importants et récurrents qui seront requis dans les nouveaux marchés de Freedom pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement avec les ESLT et les autres concurrents actuels ou potentiels dans ces marchés, y compris le fait que les activités post-acquisition de Vidéotron continueront de faire face aux mêmes risques auxquels Vidéotron fait face actuellement, mais feront également face à des risques accrus liés à de nouvelles régions géographiques et de nouveaux marchés.

Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de Québecor et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par Québecor et qui sont disponibles à <[www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca)> et à <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse reflètent les attentes de la Société au 10 août 2023 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

## À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : <[www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)>

Suivez-nous sur X : <[www.x.com/Quebecor](http://www.x.com/Quebecor)>

– 30 –

### Source :

Hugues Simard  
Chef de la direction financière  
Québecor inc. et Québecor Média inc.  
[hugues.simard@quebecor.com](mailto:hugues.simard@quebecor.com)  
514 380-7414

### Renseignements :

Direction des communications  
Québecor inc. et Québecor Média inc.  
[medias@quebecor.com](mailto:medias@quebecor.com)  
514 380-4572

## DÉFINITIONS

### BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, frais d'acquisition et autres, et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 2**

### Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	607,6 \$	487,5 \$	1 081,8 \$	947,5 \$
Média	(0,5)	4,1	(26,9)	(7,8)
Sports et divertissement	3,0	4,7	6,4	4,6
Siège social	(4,9)	(4,9)	(13,3)	(10,8)
	605,2	491,4	1 048,0	933,5
Amortissement	(250,6)	(191,6)	(439,1)	(386,3)
Frais financiers	(113,7)	(82,0)	(191,6)	(159,5)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	1,6	(2,1)	(9,7)	(9,4)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(13,3)	(3,5)	(18,9)	(4,4)
Impôts sur le bénéfice	(57,9)	(55,9)	(103,9)	(100,5)
<b>Bénéfice net</b>	<b>171,3 \$</b>	<b>156,3 \$</b>	<b>284,8 \$</b>	<b>273,4 \$</b>

## Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, frais d'acquisition et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 3**

### Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce communiqué avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	182,3	\$ 161,7	\$ 318,3	\$ 290,4
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	1,6	(2,1)	(9,7)	(9,4)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(13,3)	(3,5)	(18,9)	(4,4)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements <sup>1</sup>	3,5	1,3	5,1	2,2
Part des actionnaires sans contrôle afférents aux ajustements	–	–	0,2	–
<b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires</b>	<b>174,1</b>	<b>\$ 157,4</b>	<b>\$ 295,0</b>	<b>\$ 278,8</b>

<sup>1</sup> Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

## **Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies**

### *Flux de trésorerie d'exploitation ajustés*

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions et des renouvellements de licences). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitatif annuel de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

### *Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies*

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux acquisitions et aux renouvellements de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 4 et 5 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres générés par les activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

**Tableau 4**  
**Flux de trésorerie d'exploitation ajustés**  
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>BAlIA ajusté (BAlIA ajusté négatif)</b>				
Télécommunications	607,6 \$	487,5 \$	1 081,8 \$	947,5 \$
Média	(0,5)	4,1	(26,9)	(7,8)
Sports et divertissement	3,0	4,7	6,4	4,6
Siège social	(4,9)	(4,9)	(13,3)	(10,8)
	<b>605,2</b>	<b>491,4</b>	<b>1 048,0</b>	<b>933,5</b>
<b>Moins</b>				
Acquisitions d'immobilisations <sup>1</sup> :				
Télécommunications	(107,3)	(100,2)	(182,2)	(193,4)
Média	0,2	(6,8)	(0,3)	(13,5)
Sports et divertissement	(0,2)	(0,2)	(0,3)	(0,3)
Siège social	–	(0,3)	–	(0,6)
	<b>(107,3)</b>	<b>(107,5)</b>	<b>(182,8)</b>	<b>(207,8)</b>
Acquisitions d'actifs incorporels <sup>2</sup> :				
Télécommunications	(38,6)	(17,9)	(58,4)	(40,1)
Média	(2,4)	(4,1)	(2,9)	(6,6)
Sports et divertissement	(1,5)	(0,6)	(2,3)	(1,3)
Siège social	(0,1)	(0,3)	(0,3)	(0,6)
	<b>(42,6)</b>	<b>(22,9)</b>	<b>(63,9)</b>	<b>(48,6)</b>
<b>Flux de trésorerie d'exploitation ajustés</b>				
Télécommunications	461,7	369,4	841,2	714,0
Média	(2,7)	(6,8)	(30,1)	(27,9)
Sports et divertissement	1,3	3,9	3,8	3,0
Siège social	(5,0)	(5,5)	(13,6)	(12,0)
	<b>455,3 \$</b>	<b>361,0 \$</b>	<b>801,3 \$</b>	<b>677,1 \$</b>

<sup>1</sup> **Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations selon les états financiers consolidés résumés**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Acquisitions d'immobilisations	(107,3) \$	(107,5) \$	(182,8) \$	(207,8) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	8,8	3,3	(5,2)	8,3
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	<b>(98,5) \$</b>	<b>(104,2) \$</b>	<b>(188,0) \$</b>	<b>(199,5) \$</b>

<sup>2</sup> **Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels selon les états financiers consolidés résumés**

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Acquisitions d'actifs incorporels	(42,6) \$	(22,9) \$	(63,9) \$	(48,6) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	5,1	(0,9)	(9,3)	(5,0)
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions de licences	–	–	(9,9)	–
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels	<b>(37,5) \$</b>	<b>(23,8) \$</b>	<b>(83,1) \$</b>	<b>(53,6) \$</b>

**Tableau 5****Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 4</b>	<b>455,3</b>	<b>\$ 361,0</b>	<b>\$ 801,3</b>	<b>\$ 677,1</b>
<b>Plus (moins)</b>				
Portion monétaire des frais financiers	(111,5)	(80,3)	(187,7)	(156,0)
Portion monétaire liée à la restructuration, frais d'acquisition et autres	(13,8)	(2,9)	(20,3)	(3,8)
Impôts exigibles	(57,6)	(70,0)	(125,1)	(144,4)
Autres	2,0	1,2	2,3	2,7
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(65,4)	(93,6)	(86,1)	(157,1)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	8,8	3,3	(5,2)	8,3
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	5,1	(0,9)	(9,3)	(5,0)
<b>Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies</b>	<b>222,9</b>	<b>117,8</b>	<b>369,9</b>	<b>221,8</b>
<b>Plus (moins)</b>				
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'immobilisations	98,5	104,2	188,0	199,5
Flux de trésorerie utilisés pour les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des déboursés liés aux achats et aux renouvellements de licences)	37,5	23,8	73,2	53,6
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,5)	(4,1)	(0,8)	(5,5)
<b>Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation</b>	<b>358,4</b>	<b>\$ 241,7</b>	<b>\$ 630,3</b>	<b>\$ 469,4</b>

**Ratio d'endettement net consolidé**

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives, la portion à court terme des obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débetures convertibles puisque ces débetures peuvent être rachetées au gré de la Société, sous certaines conditions, en émettant des actions catégorie B de Québecor. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.



Le tableau 6 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

**Tableau 6**  
**Ratio d'endettement net consolidé**  
(en millions de dollars canadiens)

	<b>30 juin 2023</b>		31 déc. 2022	
<b>Dettes à long terme totale<sup>1</sup></b>	<b>8 005,4</b>	<b>\$</b>	6 517,7	<b>\$</b>
<b><u>Plus (moins)</u></b>				
Obligations locatives	<b>293,8</b>		149,2	
Portion à court terme des obligations locatives	<b>106,5</b>		37,0	
Emprunts bancaires	<b>10,1</b>		10,1	
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	<b>(180,3)</b>		(520,3)	
Passifs liés aux instruments financiers dérivés	<b>56,3</b>		-	
Espèces et quasi-espèces	<b>(26,8)</b>		(6,6)	
Dettes nettes consolidées exclusion faite des débentures convertibles	<b>8 265,0</b>		6 187,1	
Divisée par :				
BAlIA ajusté sur 12 mois <sup>2</sup>	<b>2 347,0</b>	<b>\$</b>	1 934,5	<b>\$</b>
<b>Ratio d'endettement net consolidé<sup>2</sup></b>	<b>3,52x</b>		3,20x	

<sup>1</sup> Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

<sup>2</sup> Sur une base pro forma au 30 juin 2023 utilisant le BAlIA ajusté de Freedom des 12 derniers mois.

## INDICATEUR CLÉ DE RENDEMENT

### Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution ainsi que le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

# QUÉBECOR INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)  
(non audités)

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>Revenus</b>	<b>1 398,5</b>	<b>\$ 1 115,2</b>	<b>\$ 2 514,1</b>	<b>\$ 2 203,2</b>
Coûts liés au personnel	198,5	177,2	375,0	356,3
Achats de biens et services	594,8	446,6	1 091,1	913,4
Amortissement	250,6	191,6	439,1	386,3
Frais financiers	113,7	82,0	191,6	159,5
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(1,6)	2,1	9,7	9,4
Restructuration, frais d'acquisition et autres	13,3	3,5	18,9	4,4
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>	<b>229,2</b>	<b>212,2</b>	<b>388,7</b>	<b>373,9</b>
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :				
Exigibles	57,6	70,0	125,1	144,4
Différés	0,3	(14,1)	(21,2)	(43,9)
	<b>57,9</b>	<b>55,9</b>	<b>103,9</b>	<b>100,5</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>171,3</b>	<b>\$ 156,3</b>	<b>\$ 284,8</b>	<b>\$ 273,4</b>
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux</b>				
Actionnaires	174,1	\$ 157,4	\$ 295,0	\$ 278,8
Participations ne donnant pas le contrôle	(2,8)	(1,1)	(10,2)	(5,4)
<b>Résultat par action attribuable aux actionnaires</b>				
De base	0,75	\$ 0,66	\$ 1,28	\$ 1,17
Dilué	0,73	0,66	1,28	1,17
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)</b>	<b>230,9</b>	<b>236,7</b>	<b>230,9</b>	<b>237,9</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)</b>	<b>236,2</b>	<b>236,8</b>	<b>231,3</b>	<b>238,0</b>

# QUÉBECOR INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	30 juin		30 juin	
	2023	2022	2023	2022
<b>Bénéfice net</b>	<b>171,3</b>	<b>\$ 156,3</b>	<b>\$ 284,8</b>	<b>\$ 273,4</b>
Autres éléments du résultat global :				
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :				
Couvertures de flux de trésorerie :				
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés	23,5	4,4	27,5	(14,0)
Impôts différés	(4,9)	(1,9)	(5,1)	2,0
Perte sur conversion de participations dans des entreprises associées étrangères	(9,3)	(0,7)	(9,7)	(5,0)
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :				
Régimes à prestations définies :				
Gain sur réévaluation	-	109,2	-	217,2
Impôts différés	-	(29,2)	-	(57,8)
Instrument de capitaux propres :				
(Perte) gain sur réévaluation d'un instrument de capitaux propres	(5,4)	(1,1)	1,4	(1,3)
Impôts différés	0,7	0,2	(0,1)	0,2
	4,6	80,9	14,0	141,3
<b>Résultat global</b>	<b>175,9</b>	<b>\$ 237,2</b>	<b>\$ 298,8</b>	<b>\$ 414,7</b>
<b>Résultat global attribuable aux</b>				
Actionnaires	178,7	\$ 235,0	\$ 309,0	\$ 413,4
Participations ne donnant pas le contrôle	(2,8)	2,2	(10,2)	1,3

# QUÉBECOR INC.

## INFORMATION SECTORIELLE

(en millions de dollars canadiens)  
(non audité)

Trois mois terminés le 30 juin 2023

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 201,2	\$ 180,3	\$ 48,8	\$ (31,8)	\$ 1 398,5
Coûts liés au personnel	125,6	54,2	11,8	6,9	198,5
Achats de biens et services	468,0	126,6	34,0	(33,8)	594,8
BAlIA ajusté <sup>1</sup>	607,6	(0,5)	3,0	(4,9)	605,2
Amortissement					250,6
Frais financiers					113,7
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers					(1,6)
Restructuration, frais d'acquisition et autres					13,3
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>229,2</b>
<b>Flux de trésorerie utilisés pour</b>					
Acquisitions d'immobilisations <sup>2</sup>	97,5	\$ 0,8	\$ 0,2	\$ -	\$ 98,5
Acquisitions d'actifs incorporels	35,9	-	1,5	0,1	37,5

Trois mois terminés le 30 juin 2022

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	912,6	\$ 188,1	\$ 45,0	\$ (30,5)	\$ 1 115,2
Coûts liés au personnel	101,2	58,9	10,9	6,2	177,2
Achats de biens et services	323,9	125,1	29,4	(31,8)	446,6
BAlIA ajusté <sup>1</sup>	487,5	4,1	4,7	(4,9)	491,4
Amortissement					191,6
Frais financiers					82,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					2,1
Restructuration, frais d'acquisition et autres					3,5
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>212,2</b>
<b>Flux de trésorerie utilisés pour</b>					
Acquisitions d'immobilisations <sup>2</sup>	96,4	\$ 7,3	\$ 0,2	\$ 0,3	\$ 104,2
Acquisitions d'actifs incorporels	18,8	4,1	0,6	0,3	23,8

# QUÉBECOR INC.

## INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en millions de dollars canadiens)  
(non audité)

Six mois terminés le 30 juin 2023

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	2 126,2	\$ 351,1	\$ 97,3	\$ (60,5)	\$ 2 514,1
Coûts liés au personnel	223,5	110,8	23,4	17,3	375,0
Achats de biens et services	820,9	267,2	67,5	(64,5)	1 091,1
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	1 081,8	(26,9)	6,4	(13,3)	1 048,0
Amortissement					439,1
Frais financiers					191,6
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					9,7
Restructuration, frais d'acquisition et autres					18,9
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>388,7</b>
					\$
<b>Flux de trésorerie utilisés pour</b>					
Acquisitions d'immobilisations <sup>2</sup>	184,9	\$ 2,8	\$ 0,3	\$ -	\$ 188,0
Acquisitions d'actifs incorporels	80,0	0,5	2,3	0,3	83,1

Six mois terminés le 30 juin 2022

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total
Revenus	1 816,0	\$ 369,9	\$ 79,1	\$ (61,8)	\$ 2 203,2
Coûts liés au personnel	202,5	118,8	21,0	14,0	356,3
Achats de biens et services	666,0	258,9	53,5	(65,0)	913,4
BAIIA ajusté <sup>1</sup>	947,5	(7,8)	4,6	(10,8)	933,5
Amortissement					386,3
Frais financiers					159,5
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					9,4
Restructuration, frais d'acquisition et autres					4,4
<b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>					<b>373,9</b>
					\$
<b>Flux de trésorerie utilisés pour</b>					
Acquisitions d'immobilisations <sup>2</sup>	185,6	\$ 12,9	\$ 0,3	\$ 0,7	\$ 199,5
Acquisitions d'actifs incorporels	44,8	6,9	1,3	0,6	53,6

<sup>1</sup> Le chef de la direction utilise le BAIIA ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le BAIIA ajusté est une mesure non normalisée selon les IFRS et est définie comme étant le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, (le gain) la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, les frais d'acquisition et autres et les impôts sur le bénéfice.

<sup>2</sup> Des subventions de 13,9 M\$ et 33,9 M\$ pour les périodes respectives de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2023 (46,1 M\$ et 77,8 M\$ en 2022) relativement au déploiement de services Internet haute vitesse dans diverses régions du Québec sont présentées en réduction des acquisitions d'immobilisations correspondantes dans le secteur Télécommunications.

**QUÉBECOR INC.**  
**ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES**

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global		
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	965,2	\$ 17,4	\$ 292,3	\$ (19,3)	\$ 123,2	\$ 1 378,8
Bénéfice net (perte nette)	-	-	278,8	-	(5,4)	273,4
Autres éléments du résultat global	-	-	-	134,6	6,7	141,3
Dividendes	-	-	(142,7)	-	(0,2)	(142,9)
Rachat d'actions catégorie B	(24,8)	-	(98,3)	-	-	(123,1)
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	940,4	17,4	330,1	115,3	124,3	1 527,5
Bénéfice net	-	-	320,9	-	2,4	323,3
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(113,5)	0,6	(112,9)
Dividendes	-	-	(139,4)	-	(1,1)	(140,5)
Rachat d'actions catégorie B	(24,2)	-	(89,7)	-	-	(113,9)
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	916,2	17,4	421,9	1,8	126,2	1 483,5
Bénéfice net (perte nette)	-	-	295,0	-	(10,2)	284,8
Autres éléments du résultat global	-	-	-	14,0	-	14,0
Dividendes	-	-	(138,6)	-	(0,2)	(138,8)
<b>Solde au 30 juin 2023</b>	<b>916,2</b>	<b>\$ 17,4</b>	<b>\$ 578,3</b>	<b>\$ 15,8</b>	<b>\$ 115,8</b>	<b>\$ 1 643,5</b>

# QUÉBECOR INC.

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

	Trois mois terminés les		Six mois terminés les	
	2023	30 juin 2022	2023	30 juin 2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	171,3	\$ 156,3	\$ 284,8	\$ 273,4
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	156,2	138,3	290,1	277,6
Amortissement des actifs incorporels	64,5	42,9	107,9	87,9
Amortissement des actifs liés au droit d'utilisation	29,9	10,4	41,1	20,8
(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	(1,6)	2,1	9,7	9,4
(Gain) perte sur vente d'autres actifs	(0,2)	0,6	(0,2)	0,6
Amortissement des frais de financement	2,2	1,7	3,9	3,5
Impôts différés	0,3	(14,1)	(21,2)	(43,9)
Autres	1,2	(2,9)	0,3	(2,8)
	423,8	335,3	716,4	626,5
Variation nette des éléments hors caisse liée aux activités d'exploitation	(65,4)	(93,6)	(86,1)	(157,1)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	358,4	241,7	630,3	469,4
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations	(98,5)	(104,2)	(188,0)	(199,5)
Subventions différées utilisées pour financer les acquisitions d'immobilisations	(13,9)	(46,1)	(33,9)	(77,8)
	(112,4)	(150,3)	(221,9)	(277,3)
Acquisitions d'actifs incorporels	(37,5)	(23,8)	(83,1)	(53,6)
Acquisition d'entreprises	(2 067,8)	(3,8)	(2 067,8)	(3,8)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,5	4,1	0,8	5,5
Acquisitions de placements et autres	(3,3)	(2,3)	(3,9)	(6,4)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(2 220,5)	(176,1)	(2 375,9)	(335,6)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Variation nette des emprunts bancaires	(24,2)	(3,6)	-	21,6
Variation nette des facilités de crédit renouvelable, déduction faite des frais de financement	(38,3)	126,2	642,2	0,1
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	2 092,5	-	2 092,5	-
Remboursement de la dette à long terme	-	(0,3)	(1 138,1)	(0,7)
Remboursement d'obligations locatives	(22,2)	(11,1)	(33,1)	(21,4)
Règlement de contrats de couverture	-	(0,8)	307,2	(0,8)
Rachat d'actions catégorie B	-	(97,1)	-	(123,1)
Dividendes	(138,6)	(142,7)	(138,6)	(142,7)
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,2)
Flux de trésorerie générés par (utilisés pour) les activités de financement	1 869,1	(129,5)	1 731,9	(267,2)
Variation nette des espèces, quasi-espèces et espèces affectées	7,0	(63,9)	(13,7)	(133,4)
Espèces, quasi-espèces et espèces affectées au début de la période	25,2	157,6	45,9	227,1
<b>Espèces, quasi-espèces et espèces affectées à la fin de la période</b>	<b>32,2</b>	<b>\$ 93,7</b>	<b>\$ 32,2</b>	<b>\$ 93,7</b>
<b>Les espèces, quasi-espèces et espèces affectées se composent comme suit</b>				
Espèces	26,6	\$ 9,1	\$ 26,6	\$ 9,1
Quasi-espèces	0,2	-	0,2	-
Espèces affectées	5,4	84,6	5,4	84,6
	32,2	\$ 93,7	\$ 32,2	\$ 93,7
<b>Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation</b>				
Intérêts payés en espèces	140,1	\$ 128,4	\$ 177,6	\$ 154,5
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	76,8	59,6	183,3	158,5

# QUÉBECOR INC.

## BILANS CONSOLIDÉS

(en millions de dollars canadiens)  
(non audités)

30 juin 31 décembre  
2023 2022

### Actif

#### Actif à court terme

Espèces et quasi-espèces	26,8	\$	6,6	\$
Espèces affectées	5,4		39,3	
Débiteurs	1 028,1		840,7	
Actifs liés à des contrats	82,4		50,2	
Impôts sur le bénéfice	45,7		10,8	
Stocks	426,9		406,2	
Instruments financiers dérivés	124,4		320,8	
Autres éléments d'actif à court terme	210,9		135,5	
	<b>1 950,6</b>		<b>1 810,1</b>	

#### Actif à long terme

Immobilisations	3 514,2		2 897,6	
Actifs incorporels	3 395,7		2 275,0	
Actifs liés au droit d'utilisation	361,6		155,4	
Écart d'acquisition	2 726,0		2 726,0	
Instruments financiers dérivés	55,9		199,5	
Impôts différés	23,4		22,0	
Autres éléments d'actif	607,9		539,7	
	<b>10 684,7</b>		<b>8 815,2</b>	

#### Total de l'actif

**12 635,3** \$ 10 625,3 \$

### Passif et capitaux propres

#### Passif à court terme

Emprunts bancaires	10,1	\$	10,1	\$
Créditeurs, charges à payer et provisions	927,2		950,3	
Revenus différés	361,8		305,8	
Subventions différées	5,4		39,3	
Impôts sur le bénéfice	26,2		31,2	
Débiteures convertibles	150,0		-	
Tranche à court terme de la dette à long terme	794,5		1 161,1	
Tranche à court terme des obligations locatives	106,5		37,0	
	<b>2 381,7</b>		<b>2 534,8</b>	

#### Passif à long terme

Dette à long terme	7 168,0		5 317,7	
Instruments financiers dérivés	56,3		-	
Débiteures convertibles	-		150,0	
Obligations locatives	293,8		149,2	
Impôts différés	785,3		780,3	
Autres éléments de passif	306,7		209,8	
	<b>8 610,1</b>		<b>6 607,0</b>	

#### Capitaux propres

Capital-actions	916,2		916,2	
Surplus d'apport	17,4		17,4	
Bénéfices non répartis	578,3		421,9	
Cumul des autres éléments du résultat global	15,8		1,8	
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>1 527,7</b>		<b>1 357,3</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	115,8		126,2	
	<b>1 643,5</b>		<b>1 483,5</b>	

#### Total du passif et des capitaux propres

**12 635,3** \$ 10 625,3 \$